

DEC160471DR06

Décision portant délégation de signature à Mme Florence Chartier, adjointe à la déléguée régionale, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale de la circonscription Centre Est

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la décision DEC060151DAJ du 22 février 2006 nommant Mme Florence Chartier aux fonctions d'adjointe au délégué régional Centre-Est ;

Vu la décision DEC152137DR06 du 29 septembre 2015 portant nomination de Mme Christine Oriol aux fonctions de responsable du service des ressources humaines ;

Vu la décision DEC010119DR06 du 26 novembre 2001 portant nomination de Mme Monique Mullier, adjointe à la responsable du service des ressources humaines ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est, délégation est donnée à **Mme Florence Chartier**, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès et de Madame Florence Chartier, délégation de signature est donnée à **Madame Christine Oriol**, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, Madame Florence Chartier et Madame Christine Oriol, délégation de signature est donnée à **Madame Monique Mullier**, adjointe à la responsable des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 4

La décision DEC152485DR06 du 1^{er} janvier 2016 est abrogée.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 1^{er} mars 2016

La déléguée régionale

Muriel Sinanidès